

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15057**

Intitulé

Coordinateur de projet de la solidarité internationale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut bioforce

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les différentes activités exercées par le coordinateur de projet sont les suivantes :

- A.1 Concevoir et conduire les actions en lien avec le plan d'action global et la stratégie de l'organisation.
- A.2 Assurer le management des ressources humaines.
- A.3 Analyser les contextes dans lesquels sont menées les actions de solidarité internationale,
- A.4 Superviser / participer à la sécurité.
- A.5 Superviser la gestion administrative et financière.
- A.6 Assurer la communication et les relations avec les partenaires (autorités, médias, autres organisations).
- A.7 Superviser / participer à la gestion des moyens logistiques liés à son domaine d'action.
- A.8 Contribuer à la gestion des relations avec les bailleurs de fonds.
- A.9 Développer et s'inscrire dans des relations partenariales, privilégier la mutualisation des capacités et compétences des acteurs.

Pour mener à bien ses activités, le Coordinateur de Projet doit :

- o Manipuler les outils informatiques utiles à la réalisation de ses activités.
- o Communiquer en anglais avec les équipes, les collaborateurs, les partenaires ou les différentes autorités.
- o Faire preuve d'adaptabilité et souplesse, de fiabilité, de discernement, de prise d'initiative, de capacités relationnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activités de la solidarité internationale (SI), récent dans sa forme actuelle (30 ans), a pris une ampleur croissante notamment dans les quinze dernières années. Sur le plan international, la France y occupe une place clé.

Au cours de la dernière décennie, les principaux acteurs de la solidarité internationale se sont structurés et considérablement professionnalisés. Dans ce cadre et dans un souci d'efficacité, les différentes organisations opérationnelles recherchent du personnel spécifiquement qualifié pour mener à bien leurs interventions. En France et à l'international, il est possible désormais d'y exercer à long terme des métiers spécifiques.

Les organismes employeurs sont les structures qui agissent dans des pays et zones géographiques où la population est en difficulté (pour des raisons climatiques, naturelles, économiques, politiques, etc.) :

- Organisations Non Gouvernementales de Solidarité Internationale (d'origine française, européenne et autres),
- Organismes de coopération bilatérale,
- Comité international de la Croix-Rouge, des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge Organismes internationaux (dont les agences des Nations Unies).

Coordinateur de projet, chargé de projet, responsable de projet, référent de projet, coordinateur de programme, responsable de programme, coordinateur régional, coordinateur de site, coordinateur technique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention de la certification résulte de la validation de 9 composantes :

- A1 - Concevoir et conduire les actions en lien avec le plan d'action global et la stratégie de l'organisation.
 - o Une évaluation écrite (tests de connaissances et étude de cas) et une mise en situation professionnelle auprès d'une Organisation de Solidarité Locale.
- A2 - Assurer le management des ressources humaines.
 - o 2 évaluations écrites et 1 évaluation à l'orale et en groupe (tests de connaissances et étude de cas).
- A3 - Analyser les contextes dans lesquels sont menées les actions de solidarité internationale
 - o Une épreuve écrite et une épreuve à l'orale et en groupe (tests de connaissances et étude de cas)
 - o Un dossier à réaliser en groupe et à présenter à l'oral.
- A4 Superviser & participer à la sécurité // A7 Superviser / participer à la gestion des moyens logistiques liés à son domaine d'action.
 - o 1 épreuve écrite (test de connaissance et de cas pratique)
- A5 - Superviser la gestion administrative et financière.
 - o 2 épreuves individuelles (test de connaissance et de cas pratique).
- A6 - Assurer la communication et les relations avec les partenaires (autorités, médias, autres organisations).

o Une mise en situation professionnelle auprès d'une Organisation de Solidarité Locale (confère également A1) et une épreuve écrite (test de connaissance et de cas pratique).

A8 - Contribuer à la gestion des relations avec les bailleurs de fonds.

o Une application pratique, 1 épreuve écrite (test de connaissance et de cas pratique), un dossier écrit suivi d'une soutenance collective.

A9 - Développer et s'inscrire dans des relations partenariales, privilégier la mutualisation des capacités et compétences des acteurs.

o 1 épreuve écrite (cas pratique).

Pour obtenir le titre, les candidats doivent valider les composantes de la certification et réaliser un mémoire tutoré de fin d'études suite à au moins 6 mois d'application professionnelle sur une mission de solidarité internationale. Ce mémoire tend à valider à la fois les blocs de compétences du référentiel métier, mais également les compétences transversales et le comportement professionnel.

Pour les personnes issues de la formation, la certification est globale.

Pour la VAE, l'évaluation s'appuie sur :

- un dossier d'analyse de l'expérience (descriptif des expériences pour chacun des 8 champs de compétences à valider),
- un entretien avec un jury.

Le candidat à la VAE obtient la certification s'il prouve qu'il a acquis les savoirs et savoir-faire pour chacun des champs de compétences du référentiel d'activités professionnelles.

Dans le cas d'une validation partielle, le jury précisera quelles sont les actions que le candidat peut entreprendre pour valider la totalité du titre :

- Acquérir et valider les compétences manquantes par une activité professionnelle adéquate,
- Suivre les modules de formation correspondants aux composantes à valider.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le Président de l'Institut Bioforce Développement Le Directeur des formations Deux professionnels externes (répartis entre employeur et employé)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Le Président de l'Institut Bioforce Développement Le Directeur des formations Deux professionnels externes (répartis entre employeur et employé)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Coordinateur de projet de la solidarité internationale avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Coordinateur de projet de la solidarité internationale" avec effet au 07 août 2017, jusqu'au 17 avril 2021.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, code NSF 332n, 330, 310, sous l'intitulé "Coordinateur de projet de la solidarité internationale".

internationale" avec effet au 21 avril 2012 jusqu'au 07 août 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 certifiés par an

Autres sources d'information :

Mail : formation@bioforce.asso.fr

Téléphone : 04 72 89 31 41

[Lien direct vers la page dédiée au titre de coordinateur de projet de la solidarité internationale](#)

[Lien vers le site web de Bioforce](#)

Lieu(x) de certification :

Institut Bioforce Développement

41, Avenue du 8 Mai 1945

69694 Vénissieux Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

BIOFORCE Vénissieux

Historique de la certification :

Certification précédente : [Coordinateur de projet de la solidarité internationale](#)